

Budget Primitif Communal 2026

Note de Synthèse

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

ID : 087-218718005-20260429-2026_34-DE



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le



ID : 087-218718005-20260429-2026_34-DE

1. Exécution Budgétaire 2025

L'année 2025 se clôture sur une situation financière saine, permettant une affectation stratégique pour l'exercice 2026.

Bilan de l'exercice 2025

- **Résultat de fonctionnement de l'exercice : +80 448,65 €.**
- **Excédent de fonctionnement reporté : +90 559,42 €.**
- **Total à affecter : 171 008,07 €.**

Proposition d'affectation au BP 2026

Pour équilibrer le budget 2026, la répartition suivante est proposée :

- **Couverture du besoin de financement d'investissement (1068) : 79 054,54 €.**
- **Report en fonctionnement (002) : 91 953,53 €.**

2. Section de Fonctionnement :

Comparaison 2025-2026

Le budget de fonctionnement 2026 est marqué par une augmentation des recettes réelles et une maîtrise des dépenses, dégageant une capacité d'autofinancement très satisfaisant.

Évolution des Recettes et Dépenses (Détails)

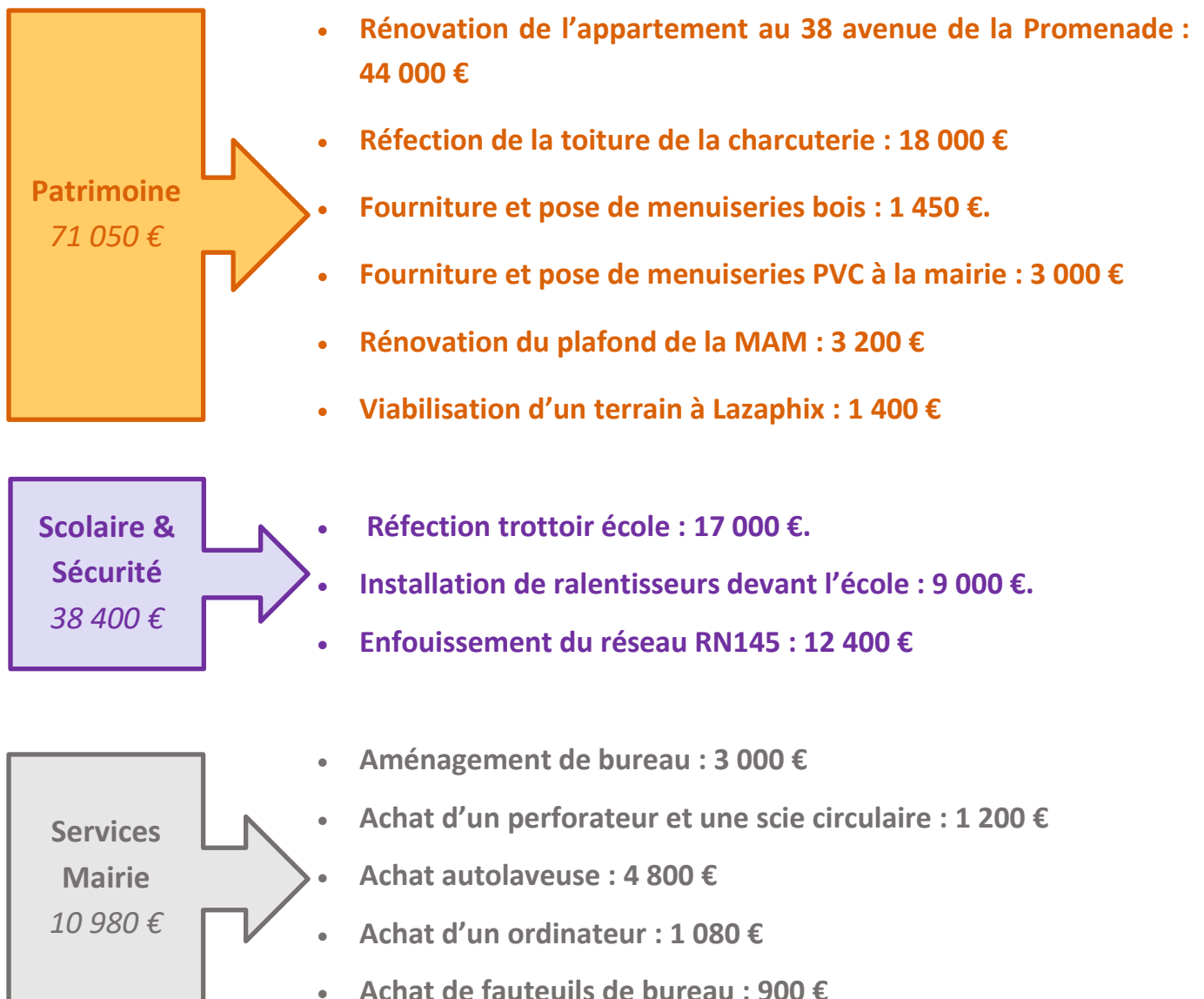
Sections / chapitres	BP 2025	BP 2026	Évolution
Recettes Réelles	704 667,00 €	757 725,73 €	+7,36%
<i>Dont Dotations (74)</i>	242 592,00 €	292 842,64 €	+20,7%
Dépenses Réelles	692 521,26 €	681 933,00 €	-1,8%
<i>Dont Personnel (012)</i>	330 000,00 €	335 000,00 €	+1,5%
<i>Masse salariale</i>	47,65%	49,12%	+1,5%

3. Section d'Investissement et Restes à Réaliser (RAR)

La section d'investissement est de **327 076,32 €**.

Opérations d'Équipement Prévues en 2026

Le programme d'équipement neuf s'élève à **120 430,00 €** :



4. Analyse de la Dette

L'encours total de la dette (le capital restant à rembourser) s'élève à **248 682,59 €**. La dette est répartie sur cinq emprunts principaux, tous à taux fixe, contractés auprès de la CAFFIL (SFIL) et de la Caisse d'Épargne et cinq autres emprunts sur 10 ans.

Détail par emprunt :

- **Acquisition bâtiments et terrains (CAFFIL) : 17 278,70 €** (Fin prévue en 2027).
- **Travaux d'équipement (Caisse d'Épargne) : 27 500,00 €** (Fin prévue en 2028).
- **Travaux nouvelle voie Monteil (Caisse d'Épargne) : 37 500,00 €** (Fin prévue en 2033).
- **Projet Habitat Partagé (Caisse d'Épargne) : 25 568,23 €** (Fin prévue en 2031).
- **Prêt complémentaire (LBP/SFIL) : 91 875,00 €** (Le plus gros encours, fin en 2038).

Charge de la Dette pour l'exercice 2026 :

L'annuité totale (ce que la commune doit payer en 2026) est de **48 282,56 €**. Cette charge se décompose en deux parties :

- **Le remboursement du Capital (Amortissement) : 43 268,43 €**. C'est le montant qui vient directement diminuer la dette de la commune.
- **Le paiement des Intérêts (Frais financiers) : 5 014,13 €**. C'est le coût du crédit qui est inscrit en section de fonctionnement (Chapitre 66).

Analyse et Indicateurs de Vigilance :

- **Profil d'extinction** : La commune va connaître un premier "bol d'air" financier dès 2027 et 2028 avec la fin de deux emprunts (Bâtiments et Travaux d'équipement). Cela libérera de la capacité d'autofinancement pour de nouveaux projets.
- **Taux d'intérêt** : Les intérêts représentent environ **11,59 %** de l'annuité totale, ce qui est un ratio sain pour une petite collectivité, indiquant que les taux contractés sont globalement maîtrisés.

- **Pression sur le fonctionnement** : Avec 5 500 € d'intérêts prévus, la charge financière est en baisse par rapport aux 7 000 € inscrits au budget 2025, confirmant une trajectoire de désendettement positive.

Synthèse des flux 2026

Libellé	Montant
Encours de début d'année	248 682,59 €
Remboursement de capital 2026	- 43 268,43 €
Encours de fin d'année (est.)	205 414,16 €

Conclusion

Le Budget Primitif 2026 est un budget de consolidation. Grâce à un excédent de fonctionnement satisfaisant en 2025 et à une progression des dotations d'État, la commune double sa capacité d'autofinancement. Cela permet de financer un programme d'investissement de près de 120 000 € tout en réduisant l'endettement de 17,81 % et avec un excédent de près de 45 600 € pour l'anticipation de futurs projets.